PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE :

ALERTE sur vos cotisations !

Les tarifs de cotisations proposés par ALAN **devraient augmenter à partir de 2028 !** Au minimum de **5%** et probablement de **10 %** sur les options et la base devrait augmenter à partir de 2029 !

Pour la CGT, cette augmentation dans une période de très forte inflation et de gel du point d'indice

EST UNE HONTE

La CGT est la seule organisation syndicale à avoir voté contre la proposition du ministère actant le principe d'augmentations à compter de 2028. La CGT s'est aussi opposée à la baisse de l'aide aux cotisations famille.

La CGT continue le combat contre le choix d'Alan !

La CGT porte toujours la dénonciation de l'accord, pour une renégociation complète !

Alors pour une protection sociale complémentaire réellement sociale et solidaire,

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

JE VOTE CGT

la cgt FINANCES | la cgt FINANCES PUBLIQUES | la cgt DOUANES | la cgt DGCCRF & SCL | la cgt INSEE | la cgt CENTRALE FINANCES

Je vote CGT du 3 au 10 dec. 2026 aux élections professionnelles de la fonction publique